



Le 17 mai 2017

Avis d'augmentation de cotisation de l'AGESSS

À la suite des modifications apportées au *Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux* (décret 1218-96), les échelles (minimum-maximum) des classes salariales applicables aux gestionnaires à compter du 1^{er} avril 2016 ont été redressées et les sommes liées à la rétroactivité salariale seront versées à partir de la période de paie du 28 mai au 11 juin 2017.

Or, les classes salariales sont redressées de la façon suivante :

- Pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 : 1,5 %
- Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 : 1,75 %
- Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 : 2,0 %

La cotisation annuelle de l'Association étant augmentée de façon équivalente au pourcentage de redressement des classes salariales applicable à la cotisation de l'année précédente, celle-ci passera à 434,72 \$ par année, et ce, rétroactivement au 1^{er} avril 2017. À compter du 28 mai 2017, un montant de 33,44 \$ par période comptable de quatre semaines, soit 8,36 \$ par semaine, sera prélevé sur votre paie.

Considérant qu'il y a un ajustement rétroactif des salaires des gestionnaires au 1^{er} avril 2016, veuillez noter qu'un ajustement rétroactif de la cotisation devra avoir lieu pour l'année 2016-2017 ainsi que pour les deux premières périodes de paie de l'année 2017-2018, le tout calculé de la façon suivante :

- Un montant de 6,24 \$ pour 2016-2017 (427,44 \$ – 421,20 \$);
- Un montant de 1,12 \$ pour les périodes 1 et 2 de 2017-2018 (33,44 \$ – 32,88 \$ = 0,56 \$ x 2).

Ainsi, pour un membre actif depuis le 1^{er} avril 2016 ou avant, l'ajustement rétroactif totalise la somme de 7,36 \$.

Nouvelles dates de session de planification de la sécurité financière à la retraite



Session gratuite de 3 heures

Planification de la sécurité financière à la retraite



L'**AGESSS** en partenariat avec La Capitale services conseils inc., institution vouée aux employés des secteurs publics et parapublics du Québec, vous offre une session de formation **sans frais** sur les aspects financiers liés à votre retraite. Vous serez ainsi renseignés sur les facteurs qui ont une influence sur votre vie financière à l'aube de cette période importante.

Sujets traités

- Les actions pour bien préparer sa stratégie financière
- Le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE)
- Le Régime des rentes du Québec
- L'aspect budgétaire
- Les aspects légaux
- Les besoins de protection du patrimoine
- La prestation de service

Détails des rencontres

Type de session	Date	Heure	Lieu/Salle	Inscription
-----------------	------	-------	------------	-------------

Retraite	8 juin 2017	13 h à 16 h	Bureau de La Capitale à Sherbrooke, 1802, rue King Ouest bur. 104 Sherbrooke	Cliquez ici
Retraite	15 juin 2017	13 h à 16 h	Bureau de La Capitale à Québec, 625, rue St-Amable Québec, salle 238	Cliquez ici
Retraite	12 juin 2017	13 h à 16 h	Bureau de La Capitale à Montréal, 425, boul. de Maisonneuve Montréal, 5e étage	Cliquez ici

<http://groupes.lacapitale.com/fr/agesss/services-financiers>

Critères de sélection

Si le nombre de demandes est plus élevé que le nombre de places disponibles, nous appliquerons la règle du premier arrivé, premier servi. À noter que cette formation se prend en dehors des heures de travail. Si vous ne pouvez vous présenter, veuillez nous en aviser le plus rapidement possible. Nous pourrions ainsi inscrire une personne de la liste d'attente.

625, rue Jacques-Parizeau, Québec (Québec) G1R 2G5
 1 866 665-0500
lacapitale.com

Meilleures salutations,

L'équipe de l'AGESSS |

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
 601, rue Adoncour, bureau 101
 Longueuil (Québec) J4G 2M6
 T : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | F : 450 651-9750
agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca



Suivez-nous sur les médias sociaux! Facebook [AGESSS](#) - Twitter [@agesss_info](#)

This information is not available in English. For further details concerning this email, please contact us at 450 651-6000 or 1 800 361-6526.

Si votre courriel ne supporte pas les liens hypertextes, veuillez copier et coller le lien dans votre navigateur.

Prenez note que certains établissements ne vous donnent pas accès à des sites Web extérieurs ou encore que seuls certains sites Web présélectionnés vous sont accessibles. Il est donc possible que l'hyperlien contenu dans ce message ne fonctionne pas. Pour remédier à cette situation, vous pouvez nous transmettre

votre adresse de courriel personnel. Il suffit d'envoyer cette information à agesss@agesss.qc.ca. Merci de votre collaboration.

Pour vous désabonner des envois de l'AGESSS, veuillez nous en faire part par courriel à agesss@agesss.qc.ca. Prenez toutefois note que toutes les informations de l'AGESSS sont dorénavant transmises par voie électronique seulement.